

République Française  
Département : AUDE  
Arrondissement : Narbonne  
**SAINT JEAN DE BARROU - COMMUNE**

## Procès verbal

Le mercredi 24 juin 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Michel DIAZ.

Secrétaire de la séance : Monique EUSEBIO

**Présents** : Michel DIAZ, Céline ADRIEN RENE, Daniel VEDRENNE, Monique EUSEBIO, Didier BENASSIS, Murielle FROTEY, Philippe CALIZZANO, Jean-Marc TISSOT BOULARD, Raymond CATHALA, Gaelle JONNEAUX

**Représentés** : Nathalie VIDAL représentée par Michel DIAZ

**Absents et excusés** :

### Délibérations du conseil :

#### **Marché concernant les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Lot N° 1 - Résultat CAO (N° DE\_060\_2026)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 Mai 2026 à 15 Heures concernant les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement Lot N° 1. Il explique que 9 entreprises ont déposé leurs offres. Au vu du rapport d'analyse des offres rédigé par le Maître d'Œuvre AZUR ENVIRONNEMENT, la commission d'appel d'offres propose d'attribuer le lot N° 1 au groupement d'entreprises CAT'S/MALET SPIE BATIGNOLLES pour un montant de 560 325.00€. VOTE A L'UNANIMITE

#### **ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB OLYMPIQUE TAUCH CORBIERES (N° DE\_061\_2026)**

Monsieur le Maire informe ses conseillers de la demande d'aide exceptionnelle soumise par le Club Olympique Tauch Corbières. En effet, ce Club qui regroupe toutes les communes des Corbières est en finale du Championnat de France. Le match se déroulant à plus de 400 kms du domicile, implique la location d'un bus d'un montant de 3000€.

Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ au COTC. VOTE A L'UNANIMITE.

#### **Convention pour la mise à disposition d'une plateforme à une entreprise (N° DE\_062\_2026)**

Le Maire informe les conseillers que les travaux de réhabilitation des réseaux Lot N° 1 vont débiter.

Le groupement CAT'S/MALET recherchant un lieu de stockage pour les matériaux, il propose aux conseillers de

- Conventionner avec eux en leur proposant gratuitement la plateforme située à la jonction rue du Roc de Barry et RD 205, d'une superficie de 829.89 m² pour la durée des travaux.
- De l'autoriser à signer la convention – VOTE A L'UNANIMITE

#### **Délibération de la décision modificative n°1 - SAINT JEAN DE BARROU 2026 (N° DE\_063\_2026)**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes : Régularisation frais avocat et remboursement GROUPAMA

| FONCTIONEMENT               |                                          | RECETTES        | DEPENSES        |
|-----------------------------|------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 011-622                     | Rémunérations intermédiaires, honoraires |                 | 3 600,00        |
| 011-623                     | Pub., publications, relations publiques  |                 | 2 500,00        |
| 75888                       | autres                                   | 3 600,00        |                 |
| 65888                       | Autres                                   |                 | -2 500,00       |
| 023                         | virement à la section investissement     |                 | -10 102,00      |
| 65888                       | Autres                                   |                 | 10 102,00       |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b> |                                          | <b>3 600,00</b> | <b>3 600,00</b> |

| INVESTISSEMENT              |                                        | RECETTES | DEPENSES |
|-----------------------------|----------------------------------------|----------|----------|
| 1328-207                    | Autres subventions d'équip non transf. | 10102    |          |
| 021                         | Virement de la section fonctionnement  | -10102   |          |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b> |                                        | <b>0</b> | <b>0</b> |

En recette d'investissement pour l'opération « Bâches incendie » l'octroi d'une subvention du Fonds Vert de 10 102.00€ (soit 30%)  
VOTE A L'UNANIMITE.

**Délibération de la décision modificative n°1 - SERVICE EAU & ASSAINIS. DE SAINT JEAN DE BARROU 2026 (N° DE\_064\_2026)**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes : Intégration au Budget de l'eau et assainissement de la nouvelle redevance de l'Agence de l'eau.

| FONCTIONNEMENT              |                                            | RECETTES        | DEPENSES        |
|-----------------------------|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 014-701269                  | Revers. Agence eau - Redevance eau potable |                 | 6 977,00        |
| 701261                      | Redevance sur la consommation eau potable  | 1 705,20        |                 |
| 778                         | autres produits exceptionnels              | 5 271,80        |                 |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b> |                                            | <b>6 977,00</b> | <b>6 977,00</b> |

VOTE A L'UNANIMITE

**Questions Diverses**

**Compte Rendu de la réunion intercommunale ressource en eau potable du 17/06**

Malgré un hiver pluvieux, la recherche de nouvelles ressources en eau demeure une priorité pour les communes des Corbières, confrontées aux effets du changement climatique, notamment des sécheresses plus fréquentes et plus intenses. Ces difficultés entraînent des pénuries d'eau et affectent l'agriculture ainsi que le tourisme, secteurs essentiels de l'économie locale. À l'initiative de Michel Diaz, maire de Saint-Jean-de-Barrou, une réunion a rassemblé plusieurs communes voisines (Feuilla, Embres, Durban, Villesèque, Fraïssé), le syndicat Réseau 11, Kattalin FORTUNE et Hervé BARO, Conseillers Départementaux du secteur des Corbières et Henri ERRE, hydrogéologue afin de faire le point sur les actions engagées. Les participants ont notamment évoqué les travaux en cours, la révision du schéma de résorption des déficits en eau et les forages de reconnaissance menés à Durban et Villesèque.

Tous ont souligné la nécessité de renforcer la coopération intercommunale pour sécuriser l'approvisionnement en eau, mutualiser les moyens et développer des infrastructures adaptées. Face à l'urgence climatique, les élus ont réaffirmé l'importance d'une gestion collective et solidaire de cette ressource essentielle, avec le soutien du Département.

**Compte rendu du conseil syndical du relais télévision du 18/06**

Le Syndicat a voté une décision modificative de crédits pour diminuer les contributions des Communes

**Point C3SM**

- Fonds de concours illuminations : Attribution de 1500,00€ - Dossier à étudier en commission embellissement.
- PICS : la C3SM souhaite accompagner les Communes pour la mise en place de bâches incendies ou tout autre équipement.
- Amélioration de la collecte des déchets.

Rappel Calendrier : Samedi 27 juin 2026 : exercice PCS

CLOTURE A 19 H 08

Michel DIAZ  
Président de séance

Monique EUSEBIO  
Secrétaire de séance